

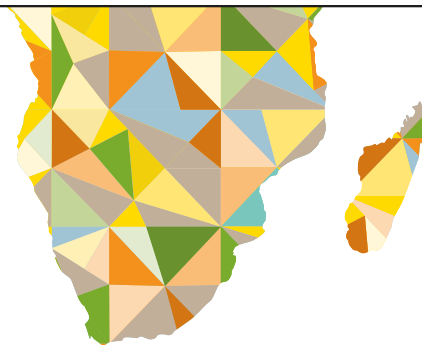
RAPPORT

AREI CONSULTATION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE DU NORD



AREI

L'initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables



Caire, Égypte, 8-9 Octobre 2018

INITIATIVE DE L'AFRIQUE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



COMPTE RENDU

CONSULTATION AFRIQUE DU NORD DE L'AREI

CAIRE, ÉGYPTES, 8-9 Octobre 2018

Conformément au plan de travail et au budget approuvés pour l'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique (AREI) pour 2017-2018, cinq consultations régionales devaient être organisées par les pays du Conseil d'AREI représentant les cinq régions de l'Afrique - le Tchad, l'Égypte, la Guinée, le Kenya et la Namibie - en collaboration avec l'unité indépendante de mise en œuvre d'AREI (IDU). Le but de ces consultations est de permettre aux gouvernements et aux parties prenantes de tous les pays africains de mieux comprendre et d'interagir avec AREI. Trois consultations régionales ont été organisées à ce jour. Le présent rapport résume les discussions et les principaux résultats de la troisième réunion tenue les 8 et 9 octobre à l'hôtel Intercontinental du Caire, en Égypte, sous les auspices du ministère égyptien des Affaires étrangères et du ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables en collaboration avec l'IDU d'AREI.

Contexte d'AREI

L'Initiative de l'Afrique sur les énergies renouvelables (AREI) est un effort de transformation, détenu par l'Afrique et dirigé par l'Afrique, qui vise à accélérer, développer et exploiter le potentiel énorme du continent en sources d'énergie renouvelables.

Appuyée par tous les Chefs d'État et de Gouvernement africains par l'intermédiaire de l'Union Africaine, cette initiative a été lancée à la COP21 à Paris en 2015. AREI permettra à l'Afrique de passer rapidement à des systèmes énergétiques distribués modernes, intelligents et capables, à la fois, d'alimenter l'industrie et d'atteindre ceux qui, actuellement, sont sans accès adéquat aux services énergétiques modernes.

Le principal pouvoir de l'initiative consiste à aider les pays africains à adopter des politiques nationales transformatrices et à accroître considérablement l'ambition des énergies renouvelables - et à mobiliser les fonds publics internationaux nécessaires pour soutenir ces efforts. AREI reconnaît que les efforts doivent être axés sur les pays et impliquer toutes les parties prenantes. Les programmes de politiques ainsi que les projets d'énergies renouvelables conformes aux critères ambitieux d'AREI centrés sur les personnes, l'environnement et le développement peuvent être considérés comme conformes à AREI.

A travers AREI, les pays africains prennent les devants et tracent la voie pour que l'Afrique devienne le premier continent des énergies renouvelables.

Dans la mesure où AREI est en train de devenir pleinement opérationnelle, l'une des premières priorités est de renforcer l'engagement direct avec tous les pays africains.

Buts, objectifs et programme

La consultation régionale pour l'Afrique du Nord avait des buts et objectifs multiples et interdépendants :

- Assurer la sensibilisation à AREI par tous les pays de chaque région
- Développer l'appropriation et la base d'une large participation dans chaque pays
- Fournir des liens directs aux personnes clés (points focaux AREI) dans chaque pays et consolider les contacts et les réseaux entre pays, groupes de parties prenantes et professions.
- Mise en commun des informations et cartographie améliorée du portefeuille de projets d'énergies renouvelables dans les pays et dans la région, y compris l'évaluation initiale des priorités sur une base nationale et régionale.
- Offrir la possibilité de partager les meilleures pratiques et des exemples pionniers d'interventions politiques que d'autres pays de la région pourraient envisager
- Contribuer à la cartographie des obstacles et des besoins, y compris les besoins de financement public pour les investissements accélérés dans les énergies renouvelables

Le programme a été conçu pour atteindre ces objectifs et pour permettre autant d'interactions et de participation active que possible.

Participants

Conformément au cadre AREI, les consultations devraient assurer une large participation de multiples parties prenantes, notamment africaines. La consultation nord-africaine a réuni au total 40 participants, dont:

- des responsables gouvernementaux responsables des énergies renouvelables dans les ministères, directeurs d'agences des énergies renouvelables, etc.
- des représentants d'institutions africaines et internationales compétentes (Commission de l'Union africaine, Centre régional de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique);
- des représentants de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé
- IDU et experts techniques

La consultation a regroupé des participants de 5 des 7 pays de la région. Neuf des 40 participants étaient des femmes.

Programme et résumé des discussions

Le programme de consultation a été conçu pour encourager la participation et l'interaction de tous les participants. Les travaux se sont déroulés en 3 phases :

- Cérémonie d'ouverture
- Présentations en plénière et échanges
- Adoption des recommandations

SÉANCE D'OUVERTURE

Mme **Safiatou Alzouma Nouhou**, Directrice de l'Unité Indépendante de mise en Œuvre (IDU) d'AREI, a lancé la consultation en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes au nom d'AREI et a exprimé ses remerciements à l'Égypte en tant qu'hôte.

Dans ses remarques liminaires, elle a souligné le caractère unique d'AREI et son esprit de collaboration africaine, dans lesquels les pays et les régions plus avancés inspireront et aideront les autres à mieux exploiter leurs ressources en énergies renouvelables. Ainsi, les régions avancées telles que l'Afrique du Nord devraient bénéficier directement de l'AREI, qui devrait mobiliser un soutien pour des programmes et des projets encore

plus audacieux et transformateurs, ainsi qu'un soutien accru de la communauté internationale.

Elle a conclu que les consultations régionales à travers les interactions entre pays, parties prenantes et régions constituaient une base importante pour les travaux futurs.

L'Ambassadeur **Wael Aboulmagd**, du Ministère des affaires étrangères, a salué les participants au nom du Ministère des Affaires étrangères et a exprimé sa gratitude pour le travail déjà accompli par l'IDU, tout en félicitant Mme Nouhou pour sa nomination au poste.

Il a reconnu que l'Égypte était pleinement engagée dans AREI depuis le premier jour, le président El Sisi assumant déjà un rôle de leader en 2015. L'Égypte apporte son soutien et considère son rôle de membre du Conseil d'Administration comme celui de représentant de tous les pays de la région. La consultation régionale revêtait donc une grande importance.

Il a en outre reconnu la menace dévastatrice du changement climatique et que tous les pays africains devaient également formuler des réponses d'atténuation, en plus des mesures d'adaptation. Il a conclu qu'AREI constituait la contribution essentielle de l'Afrique à cet égard et un moteur nécessaire pour la transformation des modèles de développement dans tous les pays en vue de faire face au changement climatique.

En terminant, l'Ambassadeur Aboulmagd a souligné qu'AREI n'était pas principalement un mécanisme de financement de projet, mais quelque chose de beaucoup plus vaste. Il s'agit d'un moyen de renforcer les capacités, de comprendre les options politiques et juridiques et de générer une vision où nous pouvons tous en bénéficier.

Le premier sous-secrétaire, M. **Mohamed Omran**, du Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a remercié l'IDU pour son travail.

Il a conclu que le monde était entré dans une nouvelle ère de transition énergétique vers les énergies renouvelables et que l'Égypte prenait les devants, notamment en soutenant pleinement AREI.

Il a déclaré que l'Égypte serait heureuse de partager ses expériences actuelles d'investissements ambitieux dans les énergies renouvelables avec d'autres pays africains, et a fourni des exemples de la situation actuelle:

Grâce à son cadre institutionnel et à son environnement d'investissement, l'Égypte a réussi à attirer des investisseurs nationaux et étrangers avec des tarifs aussi bas que 2,75 USD / kWh pour l'énergie solaire et à 3,17 USD / kWh pour l'énergie éolienne. Différents mécanismes tels que les contrats d'achat d'électricité, les tarifs de rachat, l'auto-construction / l'auto-construction et la vente aux enchères inversée faisaient partie de cette combinaison.

7650 km² ont été alloués aux énergies renouvelables, pour développer 35 GW d'énergie éolienne et 55 GW d'énergie solaire. Actuellement, la plus grande centrale solaire au monde est en construction près d'Assouan, d'une capacité totale de 1,45 GW. L'Égypte prévoit également une capacité de production nationale importante dans le but de produire 70% des parcs éoliens d'ici 2022 et, au fil du temps, l'ensemble de la chaîne de composants solaires photovoltaïques.

M. Omran a souligné l'importance de l'efficacité énergétique ainsi que de l'intégration régionale et a montré que l'Égypte associe déjà des ressortissants de nombreux pays africains à ses vastes programmes de formation aux énergies renouvelables. Il a conclu que cela était tout à fait dans l'esprit d'AREI et a déclaré la consultation officiellement ouverte.

QU'EST-CE QUE AREI?

La session « Qu'est-ce que AREI? » a apporté une vision globale des caractéristiques globales d'AREI.

AREI : de l'idée à l'opérationnalisation

L'IDU, a présenté l' historique de l'AREI et sa nature unique. Le fait que son Conseil soit composé de Chefs d'État représentant chacune des cinq régions africaines, témoigne de l'importance que le Continent accorde à l'AREI et aux énergies renouvelables. Les délibérations en vue de la finalisation de l'instrument directeur avaient pris un certain temps, mais elles sont maintenant en place, l'initiative étant entrée dans une phase concrète d'opérationnalisation et de mise en œuvre. Pour les chefs d'État, il était d'une importance primordiale d'assurer l'indépendance d'AREI vis-à-vis des autres institutions.

Avec le recrutement récent de la nouvelle directrice permanente et sa tâche de produire pour la prochaine réunion du Conseil un plan de travail et un budget pluriannuels, l'initiative entrait dans une nouvelle phase. Il a conclu en espérant que les expériences et les contributions tirées de l'interaction avec les pays africains dans ces consultations seraient d'une grande utilité pour l'élaboration de ces plans.

Vue d'ensemble et cadrage [\[Lien vers la présentation Powerpoint\]](#)

L'IDU, a expliqué comment AREI esquissait la vision d'un nouveau modèle énergétique fondamentalement différent du passé, un modèle centralisé de production d'énergie et ancré dans la lutte contre le changement climatique et l'accès à l'énergie. Grâce à des sources d'énergies renouvelables, qui peuvent être exploitées par les communautés et d'autres acteurs du monde entier, le nouveau modèle peut impliquer un grand nombre de nouvelles entités en tant que producteurs et consommateurs d'énergie, avec une propriété et une participation élargies. Alors que les coûts continuent de chuter rapidement, les énergies renouvelables constituent désormais dans de nombreux cas l'option la moins coûteuse. La présentation générale a également décrit les buts, objectifs et critères d'AREI et ses neuf domaines de travail distincts.

Les participants ont compris qu'AREI n'est pas uniquement axé sur le financement direct. L'un des objectifs de l'AREI était d'aider les pays à mettre en place des environnements favorables pour permettre et attirer les investissements. Cela peut se faire par le soutien des politiques, le renforcement des capacités, l'échange de connaissances au sein des régions et de l'extérieur et par le transfert de technologie. Les partenaires ont formulé des promesses de soutien financier; l'un des rôles de l'IDU est d'aider les pays à se préparer à attirer ces fonds.

Cartographie AREI [\[Lien vers la présentation Powerpoint\]](#)

L'IDU a présenté l'interface Web et la base de données en cours de développement pour la collecte de données sur les initiatives, les acteurs, les politiques, les projets, programmes et interventions liés aux énergies renouvelables. Cette cartographie fournira une compréhension de base générée en grande partie par l'Afrique de la situation actuelle des énergies renouvelables sur le continent.

La fonction cartographique centrale servirait tous les acteurs du continent et irait bien au-delà de la simple collecte de données statiques. La cartographie comprendrait des données sur les objectifs de développement, les indicateurs, les acteurs, les programmes et projets, les réglementations et les processus politiques, ainsi que sur les conditions financières et de financement. En se basant sur ces données, l'ambition est de fournir des outils permettant de cartographier les progrès, les capacités, les lacunes, les tendances, les intérêts et les motivations, ainsi que les opportunités et les obstacles. Cela facilitera un engagement ciblé et des partenariats de projet pour répondre aux besoins fondamentaux dans des contextes nationaux spécifiques. La manière dont la cartographie sera entreprise aux niveaux local, national et continental a été expliquée, et les participants ont été encouragés à contribuer activement à cet exercice.

Mesures politiques transformatrices pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables dans la région [\[Lien vers la présentation Powerpoint\]](#)

Cette présentation a porté sur la compétitivité croissante des coûts des énergies renouvelables, les avantages des nouveaux systèmes d'énergie renouvelable en termes de diversification, possibilité d'équilibrer l'offre et la demande entre plusieurs sources d'énergie renouvelables et solutions de stockage. La nature distribuée, variable et granulaire des énergies renouvelables nécessite de nouveaux types de planification de réseau avec une flexibilité accrue, mais permet également une mise en œuvre rapide et parallèle. Cette situation en mutation rapide signifie que, dans de nombreux cas, il est souvent plus coûteux de conserver les anciennes centrales au charbon que de les remplacer par de nouvelles énergies renouvelables. Les coûts des centrales éoliennes et solaires nouvellement construites sont actuellement de 40% inférieurs à ceux du charbon neuf dans certains pays africains.

Des réflexions ont été partagées sur les implications du ratio CAPEX élevé pour les énergies renouvelables et sur les moyens de réduire les risques à long terme et de créer des environnements d'investissement sûrs pour les acteurs publics et privés, en délimitant les différents rôles de ces acteurs. AREI pourrait catalyser et supporter la dissémination de grands programmes/projets basés sur les performances comme vecteurs majeurs de la transformation accélérée vers les énergies renouvelables en Afrique.,

LA SITUATION ACTUELLE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA RÉGION

Vue d'ensemble du pipeline de projets [\[Lien vers la présentation Powerpoint\]](#)

L'IDU, a présenté le contexte et la vue d'ensemble de la situation régionale sur la base de son analyse actuelle de la cartographie des projets. L'insuffisance de données a été souligné, jusqu'ici les données disponibles proviennent principalement des donateurs internationaux, et qu'à terme, l'une des tâches importantes de AREI serait de garantir des données fiables, en provenance des pays africains.

M. Mittal a conclu qu'avec les tendances actuelles, 10 GW de nouvelles énergies renouvelables d'ici 2020 en Afrique ne poseraient pas de problème. Ce qui est important, toutefois, est de garantir l'équilibre et l'équité régionaux et de jeter les bases institutionnelles et politiques adéquates pour que la deuxième phase, beaucoup plus exigeante, atteigne 300 GW et un accès universel d'ici 2030.

L'inegalité de la répartition à la fois entre régions et au sein des régions (seuls 8 pays représentent plus de 78% de la capacité de production du pipeline de projets actuel en Afrique) ainsi que les coûts élevés des énergies renouvelables par rapport aux autres régions du monde ont été mentionnés.

Présentations des Pays

Chacun des cinq pays a présenté un résumé de sa situation en matière de développement des énergies renouvelables. Une grande partie des riches détails de ces sessions sont disponibles sous forme de présentations PowerPoint à télécharger. Les résumés succincts des présentations de chaque pays et des discussions, questions et réponses qui en découlent sont *en annexe 1*.

AREI, MOTEUR POUR UNE QUALITÉ ACCRUE ET UN FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ ET DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - Le rôle des critères AREI et l'attribution par AREI des projets et programmes

Afin de gérer le processus d'évaluation des projets de catégories A et B, l'UDI a mis au point un ensemble de questions ciblées en rapport avec les « exigences essentielles » des critères AREI et une base de données pour gérer les informations.

Les participants ont été briefés sur le fonctionnement de la collecte de données, et un aperçu leur a été donné sur la base de données et l'interface Web en cours de développement. Les participants ont également été informés des travaux d'opérationnalisation des critères AREI pour une analyse qualitative des projets de catégories A et B allant au-delà des exigences essentielles. Les plans visant à impliquer les parties prenantes dans des processus participatifs afin de peser les critères dans les outils de développement leur ont aussi été expliqués. [Lien vers la présentation PowerPoint](#)

Il a été porté à leur connaissance que certains partenaires avaient déjà déclaré qu'ils aligneraient leurs efforts bilatéraux sur AREI en tant que cadre africain dominant.

Recommandations

Lors des discussions les participants ont partagé leurs points de vue sur les avancées concrètes et les possibilités de collaboration dans la région et avec l'UDI. A cet effet une série de recommandations a été formulée sur la voie à suivre (*voir Annexe2*)

CLÔTURE DE LA CONSULTATION

La Directrice d'AREI, Mme Nouhou, a conclu la consultation en remerciant tous les participants et en espérant qu'une collaboration fructueuse et de grande envergure se déroulerait dans le même climat favorable à la progression du groupe. Elle a déclaré avoir apprécié les nombreuses questions difficiles qui constituaient un signe d'engagement, et espérait que tout le monde quitterait le Caire avec une compréhension beaucoup plus profonde d'AREI et de son potentiel. Elle a également rappelé à tous que les pays devraient désigner deux points focaux AREI dans des secteurs de l'énergie et de l'environnement. Elle a également remercié le gouvernement égyptien d'avoir organisé la réunion et d'avoir collaboré avec l'UDI.

Eng Mohina, du Ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables, a conclu qu'AREI symbolisait le continent africain comme un seul pays, offrant de nombreuses opportunités gagnant-gagnant. Il a réitéré le ferme engagement de l'Égypte à AREI et à la proposition du Premier Sous-Secrétaire Dr. Omran d'organiser une réunion technique et a déclaré la clôture de la consultation.

Annexe 1 – Présentations Pays

Egypte – présentation du pays [\[Lien ver la présentation Powerpoint\]](#)

M. **Ahmed Mohina**, Ministère de l'électricité et des énergies renouvelables, a présenté le contexte égyptien, complétant ainsi la vue d'ensemble fournie par le sous-secrétaire Omran lors de la séance d'ouverture.

M. Mohina a expliqué que l'Égypte avait approuvé en 2016 une nouvelle stratégie - le secteur de l'énergie 2035 - visant à atteindre 37% d'énergie renouvelable d'ici 2035, qui a ensuite été mise à jour à 42% et à atteindre un objectif d'efficacité énergétique de 18%. La capacité installée actuelle est de 54,5 GW, avec une part d'électricité par habitant de 1950 kWh et un taux d'accès à l'électricité de 99,7%.

En mettant en œuvre la stratégie actuelle, l'Égypte a récemment publié une nouvelle loi sur l'électricité (2015) qui établira un marché de l'électricité progressivement libéralisé. Les principales caractéristiques comprennent la création d'un gestionnaire de réseau de transport, encourageant la contribution du secteur privé à la production et à la distribution, soutenant les énergies renouvelables, la cogénération et l'énergie générée à partir de ressources secondaires, et favorisant l'efficacité énergétique et la gestion de la demande.

M. Mohina a énuméré plusieurs mesures gouvernementales en faveur des énergies renouvelables, notamment la répartition de la charge, la conclusion d'accords d'achat d'électricité à long terme, diverses garanties gouvernementales et des droits de douane de 2% seulement. Dans sa présentation et les discussions qui ont suivi, l'expérience égyptienne des tarifs de rachat garantis (FIT) a été mise en évidence. Le système FIT pour les éoliennes et les panneaux solaires photovoltaïques de 2014 prend en charge des capacités de paiement de moins de 50 MW (y compris de petits paiements tels que des toits résidentiels), tandis que pour les projets plus importants, l'Égypte privilégie les enchères inversées. La rationalisation de la FIT par le biais d'une unité centrale de guichet unique consiste à simplifier le processus pour les investisseurs.

La présentation de M. Mohina a clairement montré l'importance de politiques ambitieuses pour la création d'environnements favorables et propices aux investissements - notamment le programme de localisation pour la conception, l'installation et la fabrication d'équipements électriques; Politiques et incitations à l'efficacité énergétique (telles que l'amélioration de l'efficacité des centrales, la distribution de lampes à LED, les normes, les campagnes de sensibilisation) et des mesures d'interconnexion avec d'autres régions.

Il a conclu en réitérant l'importance d'AREI pour l'Égypte et a suggéré plusieurs façons pour l'Égypte de coopérer avec AREI. Cela inclut la coopération trilatérale sur :

- Renforcement des capacités et formation dans le domaine de l'énergie éolienne et solaire.
- Transfert d'expérience dans le domaine de l'élaboration de politiques et de la préparation de projets d'énergies renouvelables (contrats, études de faisabilité, etc.).
- Evaluation du potentiel éolien et solaire (Atlas) pour les pays africains.
- Fournir des composants de matériel électrique.
- Mise en œuvre de projets d'ER.

M. Mohina a suggéré à AREI de fournir un soutien pour:

- Mobiliser les investissements nécessaires pour les grands projets d'énergies renouvelables (secteur public et secteur privé) afin de réaliser la stratégie 2035 prévoyant une énergie renouvelable de 42% et les engagements de l'Égypte de réduire les émissions.
- Transfert amélioré et accès à la technologie moderne.
- Assistance technique pour une libéralisation réussie du marché de l'énergie renouvelable, et
- Elaboration de capacité.

Moroc – présentation du pays [\[Lien ver la présentation Powerpoint\]](#)

Mme **Hind Abdaoui**, du Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable, a présenté l'expérience marocaine en matière de promotion et de mise en œuvre rapides des énergies renouvelables. Elle a ajouté que le Maroc s'était engagé à réduire de 42% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, ce qui équivaut à 523,5 millions de tonnes d'émissions d'équivalent CO2 pour 2020-2030. Cela se produirait alors que la demande nette en énergie et l'utilisation augmenterait régulièrement: la demande en électricité avait augmenté de 49% (croissance annuelle supérieure à 5%) entre 2009 et 2017, avec une capacité installée totale de 8,8 GW. Près de 1 GW des 3,5 GW ajoutés depuis 2008 étaient des sources d'énergie renouvelables.

Elle a expliqué que le Maroc était fermement attaché aux énergies renouvelables en tant qu'outils de développement économique, de mesures de lutte contre le changement climatique et de moyens de réduire la dépendance énergétique. Grâce à des stratégies et à des objectifs politiques clairs, notamment en matière d'efficacité énergétique (objectif de 20% à l'horizon 2030), l'objectif antérieur en matière d'énergies renouvelables avait même été renforcé: il était désormais de 52% d'ici à 2030 (20% d'énergie solaire, 20% d'énergie éolienne et 12% d'hydroélectricité). Les investissements prévus dans le secteur de l'énergie pour 2016-2030 s'élèvent à 40 milliards USD et à une capacité de production supplémentaire de 10 GW.

Elle a également expliqué comment le Maroc investissait dans une combinaison de sources d'énergie flexibles pour relever les défis de l'intermittence et accroître la flexibilité dans la gestion de la demande de pointe, à la fois par des solutions de stockage à pompe alimentées au gaz naturel et à l'énergie renouvelable.

Le Maroc est en outre stratégiquement situé en tant que plaque tournante pour l'interconnexion entre l'Afrique et l'Europe, avec des connexions de réseau vers l'Espagne / le Portugal, la Mauritanie et l'Algérie.

L'expérience marocaine montre en outre l'importance des réformes et de la cohérence réglementaires, juridiques et institutionnelles, qui ont largement contribué à l'environnement favorable au déploiement des énergies renouvelables dans le pays. Mme Abdaoui a également montré comment le Maroc, en tant que pays pionnier, était désormais en mesure d'exporter et de partager ses expériences avec d'autres pays d'Afrique, ainsi que d'Europe et d'ailleurs. Elle a déclaré que le Maroc souhaiterait travailler en étroite collaboration avec AREI pour faciliter et accélérer la diffusion et l'adoption de politiques, de capacités et d'expériences appropriées à travers l'Afrique.

Lors des discussions qui ont suivi, Mme Nouhou, Directrice d'AREI, a demandé dans quelle mesure le secteur privé national marocain avait été impliqué et dans quelle mesure il existait une stratégie à long terme pour la fabrication locale de technologies d'énergies renouvelables. Cela faisait en effet partie de l'approche globale marocaine en matière d'énergies renouvelables, avec l'ambition de passer d'une participation nationale minimale de 30% à 70% d'ici 2035. Il est également prévu de porter la fabrication nationale à 80% de la chaîne de valeur.

Sur la question de savoir quels étaient les principaux avis du Maroc et les enseignements tirés qui intéressaient d'autres pays de la région ainsi que l'Afrique dans son ensemble, les délégués marocains ont expliqué qu'il était essentiel de disposer de cadres juridiques clairs et stables et de se concentrer sur le financement. Grâce au climat d'investissement garanti offert par les AAE, le secteur avait connu une croissance sans précédent. Le Maroc avait en outre ajouté des garanties de performance technique aux nouveaux « doubles PPA » intelligents qui revêtaient une grande importance et que d'autres pays exploraient maintenant.

En ce qui concerne les garanties sociales et environnementales et la participation des parties prenantes, l'expérience marocaine a été décisive quant à l'importance fondamentale d'impliquer et de sensibiliser l'ensemble de la population. MASEN, l'agence marocaine des énergies renouvelables, consacre désormais des efforts considérables à des projets sociaux et à des actions de proximité, ce qui a pour conséquence que les jeunes sont fortement favorables à l'énergie renouvelable et que les citoyens considèrent de plus en plus les énergies renouvelables comme des moteurs de la création d'emplois et du développement. Les organisations du secteur privé et de la société civile, et en particulier les organisations de femmes, ont été fortement impliquées dans le développement de la politique actuelle.

Tunisie – présentation du pays [\[Lien ver la présentation Powerpoint 1\]](#) [\[Lien ver la présentation Powerpoint 2\]](#)

Mme **Amel Ayadi Ep Nejim**, Direction des études sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, a présenté le premier volet de la situation des énergies renouvelables en Tunisie. Elle a indiqué que le contexte international était désormais celui qui incitait les pays à mener à bien la refonte de leurs stratégies énergétiques, les énergies renouvelables étant au cœur des priorités pour répondre à la demande croissante en énergie tout en faisant face au changement climatique. Dans le cas de la Tunisie, la très forte dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles (97% de l'électricité et 99% de la consommation d'énergie totale) et le déficit énergétique qui devrait passer à 85% d'ici 2035 avec le statu quo, appellent de profondes réformes.

Le pays a donc commencé à planifier une forte orientation vers les énergies renouvelables, avec l'objectif d'atteindre 30% de la production d'électricité à partir d'énergie solaire d'ici 2030 (3,5 GW à ajouter pour 2017-2030 avec un investissement global d'environ 4 milliards d'euros d'ici 2030). Le bouquet énergétique renouvelable projeté d'ici 2030 comprendrait 46% d'énergie éolienne, 37% d'énergie solaire photovoltaïque centralisée, 10% d'énergie solaire décentralisée, 4% de CSP et 3% de biomasse. Parmi les autres efforts, citons un projet de pompage de stockage de 400 MW, une connexion haute tension par câble maritime avec l'Italie et le développement par étapes de réseaux intelligents (pour un déploiement étendu après 2020).

Elle a conclu que la mise en œuvre de la stratégie en matière d'énergies renouvelables devait répondre aux problèmes de gestion de l'intermittence, d'augmentation du taux d'intégration, d'absorption de la surproduction et de sécurisation du financement.

M. **Baccari Nafaa**, Directeur des Energies Renouvelables à l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie (ANME), a complété la présentation tunisienne en apportant des informations supplémentaires sur le contexte politique et de mise en œuvre afin de faire évoluer aussi radicalement la dépendance à l'égard des énergies fossiles. L'une des actions clés a été l'organisation d'une conférence des parties prenantes en 2017 avec plus de 400 participants privés, publics et de la société civile afin d'identifier les obstacles et les opportunités. Parmi les obstacles identifiés, notons :

- Procédures de licence longues et complexes
- L'absence d'une autorité de régulation indépendante du secteur de l'électricité
- La réticence des investisseurs et des prêteurs à accepter les dispositions des accords d'achat d'électricité (garantie de l'État, force majeure politique, changement de loi, accords directs ...)
- La répartition des responsabilités entre la Commission technique pour les questions spéciales production d'électricité et Commission technique des énergies renouvelables énergies dans le cadre de l'octroi de concessions;
- La difficulté pour les investisseurs en énergies renouvelables d'accéder aux sites appartenant à l'État
- L'absence de possibilité légale pour les promoteurs de projets de vendre de l'électricité d'origine renouvelable à de grands consommateurs d'électricité
- Ressources humaines insuffisantes au ministère de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables et à l'Agence nationale de gestion de l'énergie.

S'appuyant sur la conférence, le Plan Solaire Tunisien (TSP) a ensuite été approuvé par le Conseil des ministres en février 2018, qui comprend plusieurs étapes et étapes: des procédures simplifiées pour les projets de moins de 1 MW au système d'autorisation pour les projets de 1 à 10 MW / 30 MW de régimes éoliens et concessionnels pour les grands projets

Parmi les autres mesures visant à accélérer la mise en œuvre du PST, citons la création d'une autorité de régulation indépendante du secteur de l'électricité d'ici fin 2018, la création du Fond de transition énergétique (FTE) doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, modifiant le statut de l'ANME. Faciliter l'accès au financement international pour le climat, la mise en place d'un service d'assistance au sein de l'ANME et la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation du plan d'action. M. Baccari a conclu en soulignant plusieurs nouveaux programmes politiques que la Tunisie est en train de mettre en œuvre: faible consommation d'électricité (PVSOCIAL), programme visant à équiper les bâtiments publics d'installations photovoltaïques sous le régime

d'autoproduction PVBATIPUB et programme photovoltaïque pour les ménages à consommation moyenne d'électricité (PVECONOMIC).

Mr Baccari concluded by highlighting several new policy programmes that Tunisia is now just starting to implement: The Social photovoltaic program for households with low electricity consumption (PVSOCIAL), Programme to equip public buildings with photovoltaic installations under the PVBATIPUB self-production regime, and the Photovoltaic program for households with average electricity consumption (PVECONOMIC).

Libye – présentation du pays [[Lien vers la présentation Powerpoint](#)]

Dr. **Hamid Sherwali**, de l'Autorité des Energies Renouvelables de Libye (REAL), a présenté le contexte libyen des énergies renouvelables. Il a expliqué que le gouvernement libyen avait beaucoup investi dans son infrastructure électrique au cours des dernières décennies, la General Electricity Company of Libya (GECOL), son unique fournisseur d'électricité national, jouant un rôle clé. La combinaison d'un pays riche en pétrole avec une politique d'électrification universelle et d'une compagnie d'électricité répondant à des critères rigoureux de planification de l'expansion a permis de créer un réseau de transport d'électricité robuste et d'ambitieux projets de construction de centrales. La majeure partie de cette production est produite par 15 centrales thermiques, dont 14 sont situées le long de la côte. Depuis 2012, la production d'électricité est restée stable, variant entre 36 et 38 TWh. Par rapport à d'autres pays de la région, la Libye affiche la consommation d'électricité résidentielle et par habitant la plus élevée et un taux d'électrification de 100%.

Au cours de la dernière décennie, la Libye est passée au mazout lourd (ou à 80%) au gaz naturel, qui dominait auparavant dans la production d'électricité. En raison des coûts élevés tant pour l'importation que pour la production, la production d'électricité à partir de pétrole devrait disparaître progressivement, sachant que les énergies renouvelables devront jouer un rôle déterminant dans le bouquet énergétique. En fait, la production photovoltaïque représente aujourd'hui les deux tiers du coût de la production de gaz naturel.

Ainsi, la Libye s'est engagée dans une trajectoire vers les énergies renouvelables. Les mesures clés comprennent la distribution d'un million de lampes à économie d'énergie en 2015 et 2017, le lancement d'un programme de remplacement des radiateurs électriques par des radiateurs solaires et, surtout, la préparation d'un plan stratégique de développement des énergies renouvelables.

Le plan prévoit de passer de la situation actuelle avec 100% de l'électricité reliée au réseau provenant de combustibles fossiles à une énergie renouvelable avec 22% d'ici 2030. Pour la période 2019-2021, il est prévu de créer des centrales solaires photovoltaïques de 850 MW et de 400 MW, qui, en 2030, aura atteint 300 MW CSP, 3350 MW PV et 850 MW éolien. Bien qu'aucune énergie renouvelable ne soit actuellement connectée au réseau, 350 petites unités solaires photovoltaïques hors réseau ont déjà été mises en service pour électrifier les zones rurales. 20 petites unités solaires photovoltaïques hors réseau étaient utilisées pour fournir de l'électricité aux centres de santé et 10 hôpitaux étaient dotés d'unités solaires photovoltaïques de taille moyenne (plus de 20 kW).

Les mesures éoliennes et solaires ont été évaluées depuis 2004, fournissant de bonnes données cartographiques pour les atlas éoliens et solaires et montrant une abondance de potentiel en énergies renouvelables. Pour exploiter ce potentiel, de nombreux obstacles doivent être surmontés, notamment le renforcement des capacités, la formulation de politiques et de législations efficaces, l'amélioration du fonctionnement et de la maintenance, l'amélioration de l'infrastructure et la mise en place d'un mécanisme de financement approprié. Cela appelle une réforme du secteur de l'électricité permettant à tous les acteurs d'apporter leur contribution aux systèmes de production, de distribution et de transport sans discrimination. Pour mettre en œuvre ce plan stratégique, la Libye, conjointement avec la Banque mondiale, a estimé les coûts à environ 5 milliards USD. Les partenariats seront essentiels et devront être solides et transparents en termes de conditions financières, juridiques et techniques.

Mauritanie – présentation du pays [\[Lien ver la présentation Powerpoint\]](#)

M. **Bousseif Moud** a présenté l'expérience mauritanienne. Il a commencé par déclarer que la Mauritanie explorait actuellement plusieurs opportunités pour une transition vers un approvisionnement énergétique indépendant. Celles-ci comprennent le développement de l'exploration pétrolière et gazière à travers Kosmos, Chevron, Petronas, Total, BP et d'autres, ainsi que de nouvelles découvertes de gaz naturel le long de la côte mauritanienne. L'économie mauricienne dépend beaucoup des projets miniers existants et nouveaux.

Il a expliqué qu'il existe deux principaux opérateurs du secteur de l'électricité, connectés au gouvernement: SOMELEC pour le secteur urbain et l'Agence de développement de l'électrification rurale (ADER) pour le secteur rural. Les prix de l'électricité se situent entre 8 et 15 cents d'euros / kWh pour le secteur urbain et entre 13 et 23 cents d'euros / kWh pour le secteur rural.

Compte tenu de la faible densité de population, la Mauritanie est confrontée à des défis majeurs en termes d'accès à l'électricité, avec des connexions au réseau limitées (principalement alimentées par une production thermique basée sur des combustibles fossiles). Sur les 8100 communautés du pays, seules 840 ont plus de 500 habitants.

S'appuyant sur plusieurs documents-cadres stratégiques (par exemple, le Plan directeur pour la transmission et la production d'électricité et la stratégie de promotion des énergies renouvelables élaborée avec le PNUD et IRENA), la stratégie de développement énergétique de la Mauritanie est actuellement axée sur :

- Augmentation de la capacité de production à partir de ressources locales, principalement l'hydroélectricité et le gaz naturel
- Développement du réseau de transport et interconnexion avec les pays voisins
- Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique
- Mise en œuvre de solutions décentralisées dans des zones isolées

Les objectifs à court terme sont d'atteindre 100% d'accès à l'électricité dans les zones urbaines d'ici 2020 (92,7% maintenant) et 40% d'accès d'ici 2020 dans les zones rurales (maintenant 12%).

Les plans d'expansion actuels représentent une capacité supplémentaire de 360 MW dans la production d'électricité, soit cinq fois plus que la capacité actuelle de 74 MW. Cette capacité supplémentaire serait composée de 180 MW d'énergie thermique à partir de gaz naturel, de 35 MW d'énergie éolienne, de 68 MW d'énergie solaire et de 18 MW d'énergie hydraulique.

Les projets prévus pour 2016-2020 comprennent une part de 33% de la centrale hydroélectrique Gouina de 140 MW, du parc éolien de 100 MW de Boulanouar, de la centrale solaire de 50 MW de Nouakchott, de plusieurs centrales hybrides (nouvelles et hybrides existantes), et 1000 unités solaires multiservices décentralisées avec stockage (3-5 kW chacune). Cependant, il existe un potentiel d'expansion beaucoup plus important des énergies renouvelables car la Mauritanie dispose d'excellentes ressources éoliennes et solaires.

Annexe 2 – Recommandations

Les recommandations ci-après ont été formulés

A l'endroit des pays :

- Accélérer la nomination des deux points focaux AREI par pays (un du secteur de l'énergie et l'autre du climat), conformément à la demande du Président du Conseil d'Administration de l'AREI.
- Renseigner la base de données de l'AREI, en y inscrivant :
 - Priorités nationales en matière d'énergies renouvelables
 - les projets
 - les documents de politique
 - Acteurs intervenant dans le secteur ainsi que les initiatives existantes
 - les objectifs en énergies renouvelables des NDC
- Accélérer le développement et la soumission des projets d'attribution AREI de catégorie A (politiques) et de catégorie B (installations sur le terrain) qui sont explicitement informés par les critères AREI.

A l'endroit de l'AREI

- Assurer une interaction accrue entre les régions, AREI servant d'instrument d'échange et de collaboration technique entre pays africains.
- Veiller à ce que les gouvernements saisissent et communiquent efficacement les meilleures pratiques en matière de cadres juridiques, de politiques et de financement clairs et stables, pour un partage plus large via AREI.
- S'assurer que les activités de renforcement des capacités ciblées sont priorisées dans le portefeuille d'activités AREI, y compris le partage efficace des compétences en développement de projet, le transfert de technologie et la conception de régimes de réglementation et d'incitations.
- Encourager les partenaires internationaux du Nord et du Sud à contribuer financièrement à AREI; ainsi que les gouvernements africains et les philanthropes africains,
- Analyser la possibilité de fournir des subventions (mêmes modestes), des fonds de démarrage et des ressources flexibles et rapidement décaissées pour les activités de préfinancement, études de faisabilité et autres mesures habilitantes et catalysantes.
- Dans l'immédiat, accepter l'offre de l'Égypte d'accueillir une réunion AREI panafricaine sur les tarifs de rachat, les enchères et autres incitations.